

La Gazette en Yvelines

Législatives : les Yvelines disent non à l'extrême droite

Dossier page 2

Loin des résultats escomptés à l'échelle du pays, le RN s'est également effondré dans les Yvelines, lors du second tour des élections législatives. Bien que qualifié au 2nd tour dans 3 des 5 circonscriptions de la Vallée de Seine, le parti lepéniste a été défait dans chacune d'entre elles. Si 2 députés macronistes - Karl Olive et Natalia Pouzyreff - conservent leur siège, Nadia Hai, elle, s'incline face au candidat du NFP Aurélien Rousseau. Pour compléter la percée de la gauche, Dielynaba Diop crée la surprise face à Laurent Morin, tandis que Benjamin Lucas transforme l'essai dans le Mantois.



GARGENVILLE

Empoisonné puis brûlé, la douloureuse fin de vie du chien Tango

Actu page 10



Actu page 6

AUBERGENVILLE

Le Spot, structure multi-usage des 16-25 ans

VALLEE DE SEINE

1800 signatures contre la LNPN

Page 4

MANTES-LA-JOLIE

Fragilisés, cinq immeubles ont été évacués

Page 5

MEZIERES-SUR-SEINE

Un ballon d'eau chaude explose, l'école de la Villeneuve évacuée

Page 6

MANTES-LA-VILLE

Malgré un tir de pistolet à la tête, un jeune de 16 ans s'en sort indemne

Page 10

TIR A L'ARC

Le stand de tir à l'arc du COSEC Pablo-Néruda modernisé

Page 12

ACHERES

Le Sax dévoile sa saison 2024/2025

Page 14

MAGNANVILLE

La nouvelle Halle des sports sortira de terre en 2025

Actu page 4



Actu page 8

MANTES-LA-JOLIE

Le doute n'est plus permis : Raphaël Cognet est très proche de l'extrême droite



Sport page 12

FOOTBALL

La future pépite du Paris FC viendra de l'OFC les Mureaux



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

7^{EME} CIRCONSCRIPTION

Aurélien Rousseau s'empare du siège de Nadia Hai

L'ancien ministre de la Santé, investi par le Nouveau Front Populaire, a créé la surprise en s'imposant dans la 7^{ème} circonscription des Yvelines avec 39,14 % des voix, au nez et à la barbe de la députée sortante du parti présidentiel, Nadia Hai (32,95 %). Babette de Rozières, avec sa double investiture LR-RN, se place troisième avec 27,91 %.

■ MAXIME MOERLAND



Après des heures à scruter les moindres chiffres sur son téléphone, Aurélien Rousseau (NFP) savoure.

Il est 22h au sein du local conflanais du Parti Socialiste. Les militants ne cachent pas leur enthousiasme, suite aux résultats nationaux tombés 2 heures plus tôt. « On a gagné ! On a gagné ! », clame l'une d'entre elles. « Ça, ça faisait longtemps que la gauche ne l'avait pas chanté ! », s'amuse son voisin. Si la surprise de voir le Nouveau Front Populaire en tête a quelque peu fait retomber la pression, les résultats de la circonscription, eux, se font toujours

attendre. Et même si les premiers échos laissent place à l'optimisme, Aurélien Rousseau calme le jeu. « On attend les résultats définitifs », lance-t-il avec sang-froid auprès de ses soutiens, déjà prêts à sortir le champagne du frigo.

« Il manque les derniers bureaux de Chanteloup et Triel », souligne-t-on au sein de ses équipes. Puis, à 22h30, la fumée blanche : le candidat du Nouveau Front Populaire est

élu avec 39,14 % des suffrages exprimés, devant la sortante Nadia Hai (Ensemble), qui atteint 32,95 %, et Babette de Rozières (LR-RN), créditée de 27,91 % des voix.

L'ancien ministre de la Santé du gouvernement Borne peut souffler. « On a fait un très beau score à Conflans-Sainte-Honorine, à Chanteloup-les-Vignes, avec un résultat qui est net, autour de 8 points d'écart avec Nadia Hai », s'enthousiasme-t-il, entre deux embrassades avec ses nombreux soutiens. Avant de faire preuve d'humilité malgré l'effervescence ambiante. « Le principal c'est, au niveau national, d'avoir tenu le RN loin des portes du pouvoir. Celui qui dirait ce soir qu'il y a un vainqueur qui sort du lot se planterait, et se planterait aussi par rapport au message envoyé par les électeurs de gauche, c'est-à-dire faites unité, dialoguez, assumez vos désaccords ».

L'ambiance était bien plus terne du côté de la candidate sortante, qui perd son statut de parlementaire, qu'elle détenait depuis 2017. « La division des forces républicaines au premier tour, notamment en raison d'une candidature de la droite conservatrice, a renforcé la dynamique de vote utile en faveur du candidat arrivé 1^{er} au

premier tour pour faire barrage à l'extrême droite, analyse-t-elle à l'issue du scrutin. Il faudra tirer les leçons de cet échec pour la reconfiguration des forces politiques dans notre pays et circonscription ».

Il faut dire que cette circonscription aura été marquée par une campagne particulièrement agressive, entre les invectives de Nadia Hai à l'encontre de Raphaël Glucksmann lors de sa venue à Conflans-Sainte-Honorine, et les manœuvres de l'Élysée et Matignon, révélées par *L'Express*, pour tenter de couper le candidat du NFP dans son élan. « C'était une campagne assez médiocre », souligne d'ailleurs l'intéressé.

Bien qu'éprouvante, elle est désormais dans le rétroviseur. Vient donc le temps de l'action pour l'ancien directeur de cabinet d'Élisabeth Borne à Matignon. « J'ai découvert et je découvrirai encore et encore cette circonscription, et je serai à son service dans toutes ses composantes, assure-t-il. J'ai dialogué depuis que je suis arrivé, et je crois que le résultat de ce soir est aussi la preuve que ça a été ressenti. On est ici dans une petite France, et je vais m'y investir à 100 % ». Des paroles dont Michel Rocard était le témoin, via ses nombreux portraits placardés sur les murs du QG socialiste. ■

6^{EME} CIRCONSCRIPTION

Natalia Pouzyreff réélue sans trembler

La députée sortante a été plébiscitée par les électeurs de la 6^{ème} circonscription des Yvelines, avec 47,83 % des suffrages exprimés. Pour le NFP, Mélinda Sauger s'en sort avec les honneurs (29,18 %), alors que Sophie Lelandais (RN) complète le podium avec 22,99% des voix.

Les résultats sont hétérogènes à l'échelle de la 6^{ème} circonscription, mais cela, Natalia Pouzyreff n'en a cure : la députée sortante Ensemble a été réélue avec 47,83 % des voix, devant Mélinda Sauger (NFP) et ses 29,18 %. L'extrême droite, représentée par Sophie Lelandais, a convaincu 22,99 % des votants et se place 3^{ème}. Au sein de la communauté urbaine GPSEO, la tendance est différente : avec 45,1 % à Achères et 51,4 % à Carrières-sous-Poissy, c'est Mélinda Sauger qui tire son épingle du jeu, bien loin devant la députée sortante qui ne dépasse pas les 28 % dans ces communes. Cette dernière a notamment pu compter sur les électeurs de Saint-Germain-en-Laye, qui l'ont placée en tête à 56,4 %. « Ce soir la République a été plus forte que les extrêmes, a-t-elle déclaré le soir du second tour. Je remercie les électeurs de la 6^{ème} circonscription des Yvelines qui m'ont accordé leur confiance avec plus de 47 % des voix. Au travail pour répondre aux attentes des Français ! » ■

9^{EME} CIRCONSCRIPTION

Dieynaba Diop, à jamais la première

Dieynaba Diop l'a fait. Dans une circonscription qui n'a connu que la droite ou le centre, la secrétaire départementale du PS a battu le candidat RN Laurent Morin. Avec 53,97 % des bulletins exprimés, elle fait donc son entrée au Palais Bourbon et peut se targuer d'être un exemple à suivre dans sa commune des Mureaux.

■ AURELIEN BAYARD

« Dieynaba ! Dieynaba ! Dieynaba ! » La nuit est tombée depuis une trentaine de minutes que les nombreuses personnes présentes au sein de l'hôtel de Ville des Mureaux acclament leur nouvelle députée Dieynaba Diop. Le rêve commençait déjà à être permis grâce à l'annonce des résultats nationaux à 20h.

Alors que les instituts de sondage lui promettaient d'être la première force gouvernementale du pays, le RN est relégué à la troisième place, le front républicain réussissant son coup. Pourtant, localement, la secrétaire départementale du Parti Socialiste a dû faire face à des tentatives de déstabilisation de la part de son adversaire frontiste,

Laurent Morin. En plus d'avoir refusé les débats sur des médias locaux, il relaye une fake news sur une garde à vue de son opposante suite à son retrait de permis alors qu'elle n'a jamais eu lieu.

« Ils nous ont dit que c'était impossible et pourtant nous l'avons fait » clame la professeure de français au Lycée Jean Rostand de Mantes-la-Jolie. En effet, la « 9^{ème} », ses 88 communes alternant les villes et les champs, a été découpée en « F » par Charles Pasqua afin d'assurer tranquillement à Henri Cuq un poste d'élu.

Ce moment chargé d'histoire pousse même ses anciens élèves à parcourir la vingtaine de minutes

qui sépare les communes mantaise et muriautaine. « Elle est toujours venue pour nous féliciter lors de la cérémonie des diplômes, maintenant c'est à notre tour de le faire » s'émue Ciré, l'un d'entre eux.

« C'est une enfant de la ville, elle sait d'où elle vient. Qui mieux qu'elle peut représenter les Muriautins et la 9^{ème} circonscription » s'exclame une des personnes présente dans la mairie. Dans sa ville, Dieynaba peut se targuer d'un score stalinien, récoltant plus de 82 % des suffrages exprimés, ceux-ci lui offrant l'avance nécessaire pour assurer sa victoire (quasiment 6000 voix de plus que Laurent Morin). Cependant, durant l'entre-deux-tours, elle s'est beaucoup déplacée dans les communes rurales ce qui lui a permis de réduire l'écart avec son adversaire frontiste, voire de l'emporter comme à Favriex d'une petite voix (37 contre 36). Autre résultat notable, l'élu des Mureaux est arrivée en tête à Bonnières-sur-Seine et Aubergenville



Alors qu'elle n'est pas issue du sérail politique, Dieynaba Diop a réussi à être élue députée de la 9^{ème} circonscription.

alors que ce n'était pas le cas au soir du 30 juin.

François Garay, l'édile muriautin, ne boudait pas son plaisir de voir son adjointe depuis 2008 accéder à une telle fonction au sein de la République française. « Elle peut laisser sa trace dans la politique de la Ville ou l'Éducation » prédit-il. Après avoir eu une pensée émue pour sa défunte mère et son père, tous les deux arrivés du Sénégal dans les années 60, Dieynaba

Diop sait que le chemin à parcourir est encore long. « Il faut écouter celles et ceux qui sont en colère et qui se sentent en dehors de la République et du système afin d'éviter de tels moments de tension » détaille-t-elle. Pour cela, elle croit dans le programme de la gauche unie, « axé sur le pouvoir d'achat, notamment avec l'indexation des retraites sur l'inflation, et également capable de s'attaquer à l'insécurité, en prônant le retour de la police de proximité ». ■

5^{EME} CIRCONSCRIPTION

Benjamin Lucas, comme une évidence

Le député sortant a largement battu Cyril Nauth (RN) au second tour des élections législatives 2024 en récoltant 63,55 % des bulletins exprimés. Il conforte ainsi son assise locale, déjà aperçue au soir du 30 juin.

■ AURELIEN BAYARD



Lors de son dernier meeting de campagne à la salle Jacques Brel de Mantes-la-Ville, Benjamin Lucas gardait espoir pour que le NFP obtienne la majorité relative.

Malgré le ni-ni d'Alexis Costa (candidat au premier tour des élections législatives 2024 arrivé en 3^{ème} position) et l'absence de soutien clair du maire de Mantes-la-Jolie Raphaël Cognet, Benjamin Lucas n'a fait qu'une bouchée de son adversaire Cyril Nauth (RN). Le conseiller d'opposition de Mantes-la-Ville n'a recueilli que 36,45 % des voix exprimées sur la 8^{ème} circonscription des Yvelines, laissant au député sortant tout le loisir de finir son mandat entamé il y a de

cela trois ans. Lors de son dernier meeting de campagne - organisé à la salle Jacques Brel de Mantes-la-Ville - le natif d'Amiens fit venir son père spirituel Benoît Hamon. Et devant lui, il avait alors déployé toute son énergie pour rappeler « le projet belliqueux du Rassemblement national », en s'attaquant à la centaine de candidats problématiques du RN.

« Tous ces éléments ne sont pas des points de détails de l'histoire, ni

des erreurs de casting. Sinon nous sommes plus proches des erreurs de fabrication » esquissait-il avec un sourire en coin le 4 juillet. Toutefois, difficile de lui donner tort quand les documents du « projet Matignon » du parti frontiste ont fuité dans divers médias. Celui-ci se préparait bien depuis plusieurs années à ravir le poste de Premier ministre puisqu'à chaque événement faisant tanguer le gouvernement, il demandait la dissolution de l'Assemblée nationale. En pointant les remarques racistes, antisémites voire les prises d'otage, la presse, bien aidé par le front républicain, a sûrement permis de contenir le RN et ses alliés à 143 sièges.

Par ailleurs, l'ancien secrétaire national de Génération.s pourra s'enorgueillir de chiffres impressionnants. Alors qu'il n'est pas originaire du territoire, il devient le candidat à avoir obtenu le meilleur score sur la circonscription grâce à ses 63,55 %. De plus, jamais un député n'avait réussi à récolter autant de voix (27 800). Alors qu'il faisait partie des élus ayant eu le plus de temps de parole dans l'hémicycle, Benjamin Lucas continuera-t-il sur sa lancée afin de porter les problématiques nationales et locales ? ■

12^{EME} CIRCONSCRIPTION

Sans surprise, Karl Olive reste député

Le député sortant a été réélu avec 45,07 % des voix dans la 12^{ème} circonscription des Yvelines, devant le candidat du NFP Christophe Massiaux (30,86 %) et celui du RN Jean-Louis Mettelet (24,07 %).

Cela pouvait-il vraiment en être autrement ? L'ancien maire de Poissy et député sortant du groupe Ensemble, Karl Olive, garde la main sur la 12^{ème} circonscription des Yvelines. Avec un score de 45,07 %, il devance le représentant du Nouveau Front Populaire et élu d'opposition pisciacais Christophe Massiaux, qui récolte 30,86 % des voix, tandis que le Rassemblement National et Jean-Louis Mettelet se contentent de la 3^{ème} place (24,07 %).

« Ce que je constate c'est qu'il y a un grand vainqueur : ce sont les Français, a déclaré Karl Olive sur TF1 suite à l'annonce des résultats. Ils se sont saisis de cet outil démocratique

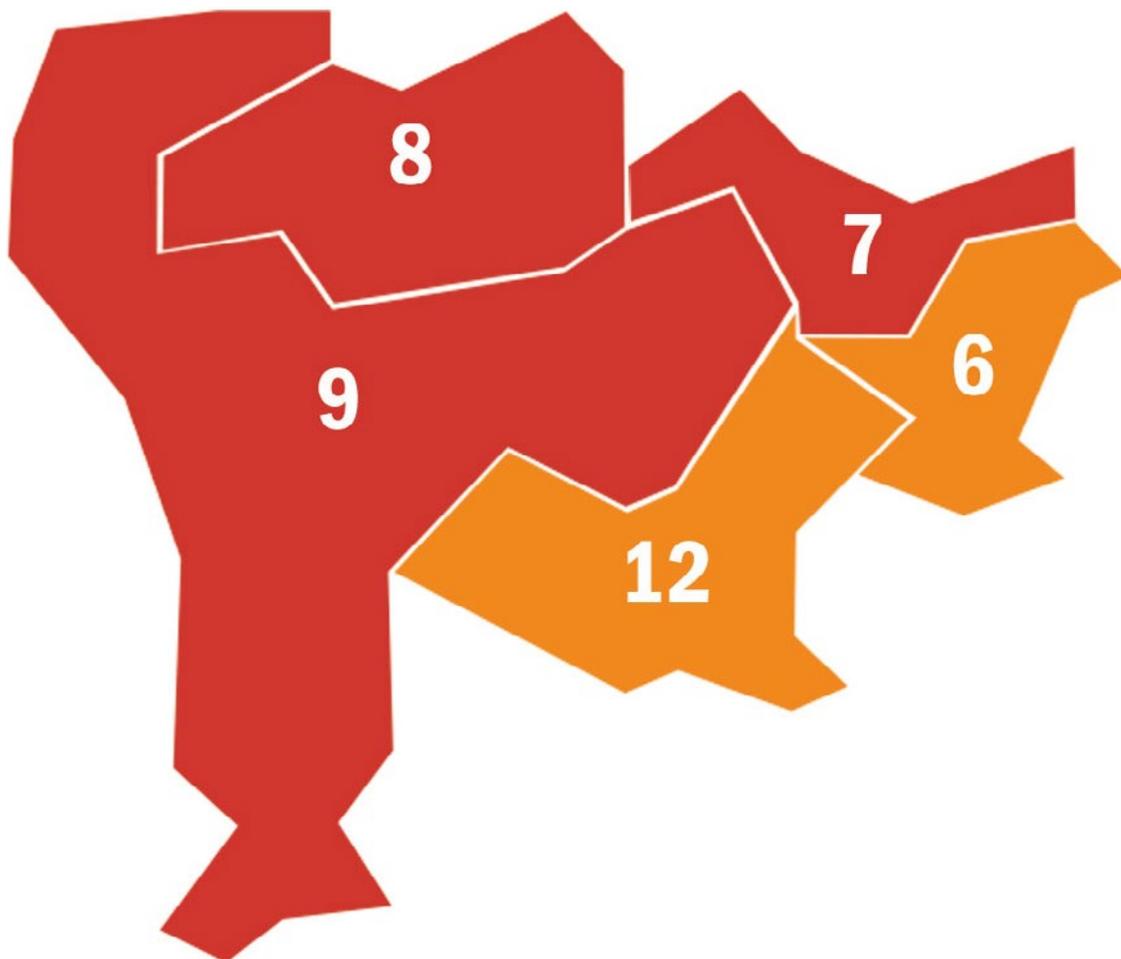
avec une forte participation. On a voulu prendre les Français pour des cons tout au long de la semaine, à l'arrivée ils sont très responsables ».

Le candidat de la gauche s'en sort tout de même la tête haute avec, notamment, un score honorable dans le fief pisciacais de son opposant (38,1 %). À Plaisir, il termine même en tête avec 40,63 % des voix. À l'échelle de la circonscription, est-ce l'ancrage local du député sortant, ou sa campagne particulièrement agressive qui a fait la différence ? Dans tous les cas, le voilà reparti pour chauffer les bancs de l'Assemblée et, comme il aime si bien le dire, « sentir le cul des vaches ». ■



La réélection de Karl Olive confirme l'ancrage local du macronisme.

Les résultats des 5 circonscriptions de la Vallée de Seine



Les résultats par circonscription

6^{ème} circonscription :

1. Natalia Pouzyreff (ENS) 47,83 %
2. Mélinda Sauger (NFP) 29,18 %
3. Sophie Lelandais (RN) 22,99 %

7^{ème} circonscription :

1. Aurélien Rousseau (NFP) 39,14 %
2. Nadia Hai (ENS) 32,95 %
3. Babette De Rozières (LR-RN) 27,91 %

8^{ème} circonscription :

1. Benjamin Lucas (NFP) 63,55 %
2. Cyril Nauth (RN) 36,45 %

9^{ème} circonscription :

1. Dieynaba Diop (NFP) 53,97 %
2. Laurent Morin (RN) 46,03 %

12^{ème} circonscription :

1. Karl Olive (ENS) 45,07 %
2. Christophe Massiaux (NFP) 30,86 %
3. Jean-Louis Mettelet (RN) 24,07 %

MAGNANVILLE

La nouvelle Halle des sports sortira de terre en 2025

La construction du nouvel équipement sportif, en lieu et place du gymnase et de la salle polyvalente, a été votée lors du conseil municipal du 24 juin. Un projet « inutile » et « trop coûteux », selon le groupe d'opposition Collectif Magnanville.

■ MAXIME MOERLAND

Rénover ou construire ? La question s'est posée, à Magnanville, à propos du projet de halle des sports, une priorité du mandat de Michel Le-bouc, maire de la commune. Celui-ci fait venir, avant le Covid, un bureau d'étude pour étudier la faisabilité d'une rénovation du gymnase et de la salle polyvalente du complexe sportif Firmin Riffaud. Une visite qui tourne court. « Ils m'ont dit que ça ne servait à rien de faire une étude com-

plète, ils ont conclu que ça ne servait à rien de mettre de l'argent sur une structure énergivore et qui date de plus de 40 ans », relate l' élu.

C'est donc la construction d'un tout nouvel équipement qui est décidée : le gymnase et la salle polyvalente seront remplacés par une vaste halle des sports, qui se dotera d'une salle omnisports avec des tribunes, d'une salle de gym, et d'une salle multi-ac-

tivités accessible aux associations et aux scolaires. Le conseil municipal a d'ailleurs voté à la majorité, lors de la séance du 24 juin, la signature du marché de travaux, pour un démarrage du chantier en septembre prochain.

Le groupe d'opposition Collectif Magnanville, toutefois, a choisi de voter contre. Et ce pour plusieurs raisons. Les élus minoritaires soulignent notamment qu'une rénovation des équipements existants aurait été plus judicieuse. « On n'est pas contre de nouvelles structures et d'investir pour le sport, mais il ne faut pas le faire n'importe comment, ni à n'importe quel prix », estime Dylan Guelton, membre du groupe d'opposition. Cette solution serait beaucoup moins coûteuse et énergivore. On nous parle de problèmes de sécurité, mais il n'y a même pas eu d'études ou d'audit. Peut-être que ça n'est pas possible, mais on n'a aucune preuve ». Michel Le-bouc insiste, de son côté, qu'une rénovation serait une « aberration ».

Autre grief des élus du groupe Collectif Magnanville : des méthodes « anti-démocratiques » et un « vote en catimini » des attributaires des mar-

chés publics. « Le projet n'est pas très connu des habitants, il y avait une ligne dans le programme de la majorité, mais il n'y a pas eu beaucoup de communication à destination du public », déplore Dylan Guelton. Quand on en parle, on voit que les habitants ne sont pas au courant. On estime que pour un tel projet, qui va coûter cher à la commune, ce n'est pas suffisant ». Le maire rappelle cependant que des réunions de présentation du projet ont été organisées « avec des habitants de proximité qui seront impactés par les travaux ». « J'ai une opposition qui n'a plus rien à dire, alors ils sont contre pour être contre », fustige l'édile.

Le coût du projet pose également débat au sein du conseil municipal. Chiffré à 10 millions d'euros en 2021, il pourrait grimper à « 12 millions au vu de la conjoncture » selon l'opposition, qui s'inquiète que la Ville n'obtienne pas les 6 millions d'euros de subventions prévus. De quoi causer « un endettement communal sur 15 ans et, à terme, une hausse significative de l'impôt foncier pour financer l'emprunt », comme l'évoque Collectif Magnanville ? Impensable, pour Michel Le-bouc. « Je me suis toujours débrouillé pour aller chercher des subventions, je n'augmenterai pas la fiscalité communale pour financer notre halle des sports ». ■



Le gymnase et la salle polyvalente seront remplacés par une vaste halle des sports, qui se dotera d'une salle omnisports avec des tribunes, une salle de gym, et une salle multi-activités.

LA GAZETTE EN YVELINES

EN BREF

MEZIERES-SUR-SEINE

La Ville débloque une aide exceptionnelle pour les transports

Suite à la décision du Département des Yvelines de réduire ses subventions en faveur du transport des collégiens, la municipalité a annoncé une aide de 60 euros par enfant à l'achat de la carte Scol'R Circuits spéciaux.

Lors du conseil départemental du 29 mars dernier, les élus ont voté pour la réduction drastique des subventions pour le transport scolaire des collégiens des Yvelines. La participation du Département passe ainsi de 195 à 62 euros. Pour pallier le surcoût annuel pour les familles méziéroises, le conseil municipal, réuni le 4 juillet dernier, a alloué une enveloppe de 12700 euros au financement d'une subvention exceptionnelle au profit des familles qui déposeront une demande d'aide auprès de la commune. Celle-ci s'élèvera à 60 euros par enfant à l'achat de la carte Scol'R Circuits spéciaux pour l'année scolaire 2024/2025. « Pour rappel, la commune contribue déjà à hauteur de plus de 52000 euros par an dans le cadre du transport vers le collège d'Épône via ses subventions au SIRE, ce qui représente une aide de 498 euros pour la plupart des élèves », ajoute la municipalité. ■

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Le sous-préfet de Mantes-la-Jolie s'en va

Présent depuis mai 2022 sur notre territoire, le sous-préfet de Mantes-la-Jolie Jean-Louis Amat quitte ses fonctions par décret présidentiel du 5 juillet. Il occupera la même fonction à Arcachon.



À l'heure où nous écrivons ces lignes, le nom du successeur de Jean-Louis Amat n'est pas encore connu.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Son prédécesseur Gérard Déroutin était resté quatre ans avant de s'en aller vers d'autres cieux, Jean-Louis Amat n'en aura fait que deux. Le sous-préfet de Mantes-la-Jolie a quitté ses fonctions le 5 juillet par décret présidentiel. Il prendra ses nouvelles fonctions à la rentrée 2024 pour une durée initiale de trois ans.

Une nouvelle étape

Une nouvelle étape dans la carrière du fonctionnaire de 63 ans, puisqu'il fut notamment le directeur de cabinet des préfets de l'Indre, du Rhône et de Haute-Corse, sous-préfet d'Issoire et secrétaire général de la préfecture de Charente et de Dordogne.

Jean-Louis Amat, remplace donc Ronan Léaustic présent sur le territoire girondin depuis 2021. Celui-ci avait notamment été, durant l'été 2022, sur le front des incendies. Il est aujourd'hui nommé secrétaire général de la préfecture de la Mayenne et sous-préfet de Laval. ■

VALLEE DE SEINE

1 800 signatures contre la LNPN

Initiée par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, la pétition contre la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) cumule déjà 1 800 signatures, à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Le 20 juin dernier, une motion d'opposition à Ligne Nord Paris-Normandie était présentée lors du dernier conseil de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Celle-ci, qui officialise l'entrée en résistance du territoire contre le projet, était également accompagnée d'une pétition mise en ligne le jour-même. À l'heure où nous écrivons ces lignes, celle-ci a récolté pas moins de 1 800 signatures de la part des habitants de la

Vallée de Seine. Pourtant, dans ce laps de temps, le projet a pu compter sur un soutien local de poids : la sénatrice écologiste des Yvelines Ghislaine Senée a défendu la création d'une troisième voie dans les colonnes du *Parisien*, notamment pour « augmenter la cadence des trains vers Paris » et « favoriser le fret et le transport de marchandises par le rail ». Une prise de position qui contraste avec les propos des autres élus locaux. ■



Des banderoles hostiles au projet de LNPN continuent de fleurir en Vallée de Seine.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

VILLENES-SUR-SEINE

Des odeurs nauséabondes au niveau de la Seine

Depuis le début du mois de juin, les promeneurs sur les berges de Seine ont pu sentir des effluves désagréables. La Ville a expliqué qu'il s'agissait des travaux de curage de l'un des décanteurs de l'usine SIAAP à Achères.

Cela fait plus d'un mois que les flâneurs des berges de Seine de Villennes-sur-Seine – et sûrement des alentours – ont dû remarquer l'odeur pestilentielle qui se dégageait du fleuve francilien. La mairie villenoise a publié un communiqué la semaine dernière pour expliquer que cela provient des travaux de curage d'un des décanteurs primaires ayant lieu sur l'usine SIAAP d'Achères. La direction de la station d'épuration s'en explique dans un mail adressé à la mairie : « Cette opération nécessite de laisser les trappes ouvertes pour des raisons liées à la sécurité des agents intervenant sur cette installation. Le retrait des boues malodorantes ayant stagné au fond de l'ouvrage combiné à des conditions météorologiques propices à la propagation des odeurs (avec la hausse des températures) est certainement à l'origine des nuisances olfactives observées dans votre commune. » La finalisation de ce curage devrait avoir lieu pour la fin de cette semaine. ■



■ EN IMAGE

MANTES-LA-JOLIE

Fragilisés, cinq immeubles ont été évacués

La semaine dernière, la rue Portes-aux-Saints de Mantes-la-Jolie a vu défiler un ballet de pompiers : les habitants de cinq immeubles, ainsi que les commerces du rez-de-chaussée, ont été évacués le mardi 2 juillet, les bâtiments montrant d'inquiétants signes de fragilité dans leur structure. En effet, un mur, ainsi que la cave du restaurant Bangkok Factory se sont effondrés la veille. De quoi inciter la Mairie à prendre un arrêté de péril imminent, les bâtiments adjacents étant eux aussi menacés. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY

La Ville lance un appel à candidatures pour des foodtrucks

La Mairie de Carrières-sous-Poissy a lancé un appel à candidatures pour que trois emplacements présents dans la commune soient occupés par des foodtrucks. La date butoir est le 20 août.

Afin de dynamiser les différents endroits de la ville, la municipalité de Carrières-sous-Poissy souhaite mettre à disposition à titre expérimental trois emplacements sur le domaine public communal pour l'installation et l'exploitation économique à l'année d'activités de restauration mobile de type foodtrucks. L'objectif étant de proposer aux salariés et aux habitants une offre diversifiée et de qualité, complétant celle des commerçants sédentaires.

Pour postuler, les candidats devront faire parvenir leurs dossiers contenant leurs propositions au plus tard le 20 août 2024 à 17h. Ceux qui seront retenus signeront une convention avec la Ville qui sera fixée jusqu'au 14 septembre 2025 sans reconduction pour les emplacements désignés. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, écrivez à l'adresse mail economielocale@carrieres-sous-poissy.fr. ■

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.



AUBERGENVILLE

Le Spot, structure multi-usage des 16-25 ans

Promesse de campagne de Gilles Lécole, le Spot - structure pour les 16-25 ans - a ouvert ses portes le 24 juin. Les jeunes Aubergenvilloises et Aubergenvillois pourront l'investir aussi bien pour des moments de détente que pour construire leur avenir.

■ AURELIEN BAYARD

Durant la campagne municipale de 2020, Gilles Lécole se retrouve régulièrement alpagué par des jeunes lors de ses déambulations. Ceux-ci dressent le constat suivant au futur maire d'Aubergenville : « Ici, on est bien jusqu'à 17 ans, ensuite il n'y a plus de structure pour se retrouver. » Une fois élue, la nouvelle équipe municipale n'y voit aucune objection mais pose tout de même quelques conditions. « Qu'il puisse servir pour des moments de convivialité pourquoi pas, mais il doit également leur servir professionnellement » se remémore Dimitri Mendy, maire-adjoint chargé de la jeunesse. Quatre ans plus tard, le Spot voit enfin le jour le 24 juin.

Située de manière stratégique à mi-chemin entre le collège Arthur Rimbaud et le lycée Van Gogh - au niveau du centre commercial Acosta - cette structure dédiée aux 16-25 ans utilise les anciens locaux de la Société Générale qui a démé-

nagé à Flins-sur-Seine. À l'intérieur se trouve donc un coin canapé-TV pour regarder des matchs de football mais pas que. « Par exemple, s'il y a un débat politique, nous leur [aux jeunes] proposerons de venir » explique Dimitri Mendy.

Mamoudou Diop, le responsable de la structure, voit également dans le Spot une sorte d'incubateur où les jeunes pourront entreprendre :



Job, formation, recherche de stage, aide aux projets, chaque jeune trouvera au Spot un accompagnement et un suivi propre à son parcours.

« Nous sommes en train de négocier avec France Travail pour qu'un conseiller vienne une fois par semaine et la Mission Locale des Mureaux se déplace tous les mercredis de 14h et 17h. » Très porté sur la santé mentale et psychique, Mamoudou ajoute qu'une salle confidentielle est prévue afin d'accueillir une psychologue.

De plus, le Pôle Information Jeunesse (PIJ) a été déplacé dans les locaux du Spot. « Auparavant, il était au niveau du centre social mais les jeunes ne se sentaient pas à l'aise quand ils venaient » explique l'adjoint en charge de la jeunesse. Depuis son ouverture le 17 juillet, la nouvelle structure voit une vingtaine de jeunes investir les lieux chaque jour, alternant entre les moments de convivialités et questions auprès du PIJ. ■

EN BREF

MEZIERES-SUR-SEINE

Un ballon d'eau chaude explose, l'école de la Villeneuve évacuée

Le 4 juillet, une forte explosion a retenti dans l'école de la Villeneuve. Il s'agissait d'un ballon d'eau chaude situé sous la cage d'escalier du bâtiment droit. L'établissement scolaire a été évacué durant l'intervention de plusieurs services dont le SDIS 78.



Le ballon d'eau chaude qui a explosé se trouvait sous la cage d'escalier du bâtiment droit de l'école de la Villeneuve.

Le bruit a dû en surprendre plus d'un. Alors que tous les enfants de l'école primaire de la Villeneuve de Mézières-sur-Seine étaient dans la cour de récréation, une forte détonation a été entendue à 11h40. Cela provenait d'un ballon d'eau chaude, en totale conformité, se trouvant sous la cage d'escalier du bâtiment droit. Une évacuation par mesure de sécurité est alors effectuée par les services de secours, y

compris le SDIS, la Police Nationale et Municipale, le GRDF, et les services techniques interviennent.

Les 146 enfants présents ont été emmenés au stade de la Conche où un pique-nique improvisé a été organisé. À 13h15, les autorités ont confirmé que l'établissement scolaire ne courrait aucun risque et les enfants ont pu réintégrer leurs classes à 13h30. ■

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Des évolutions de desserte sur les lignes du secteur Poissy-Les Mureaux

Des modifications ont eu lieu sur le réseau le 8 juillet dernier, en même temps que le passage aux horaires d'été, qui seront effectifs jusqu'au 1^{er} septembre prochain.

Avis aux usagers de la ligne de bus Poissy-Les Mureaux : des modifications de desserte ont été apportées sur différentes lignes du secteur de Poissy-Les Mureaux. Notamment du côté des arrêts « Parvois gare » à Poissy : sur la ligne 2, en direction de Chanteloup-Vignes, la prise en charge et le dépôt se font désormais sur le quai central, au niveau du double abribus (Quai 1). Pour les lignes 3, 55 et Bus Soir de la ligne Poissy Est en direction de Saint-Exupéry, cela se passera au niveau poteau provisoire situé au 20, avenue Maurice Berteaux (Quai 3).

desserte de l'arrêt « Reine Blanche » a également été ajoutée en direction d'Esplanade. Les arrêts « Les Oiseaux » et « Groupe Scolaire Provence » ont, eux, été renommés « Place Marcel Pagnol » sur les lignes 1, 30 31 et 94. Quant à la 33, elle voit son arrêt « Renoir » supprimé.

De plus, le 8 juillet, le secteur est passé en horaires d'été. Pour les retrouver dans le détail, direction le site d'iledefrance-mobilites.fr. ■



Il y a du changement pour de nombreux arrêts dans le secteur Poissy-Les Mureaux.

INDISCRETS

Tous les coups sont-ils permis en période électorale ? En tout cas, le député réélu sur la 12^{ème} circonscription des Yvelines, Karl Olive, a fait preuve d'une belle mauvaise foi, à quelques jours du second tour. C'est plus précisément le jeudi 4 juillet que plusieurs affiches du collectif « féministe et antiraciste » Embrase le monde, sur lesquelles on pouvait lire « Ils doivent perdre, le 7 juillet c'est Nouveau front Populaire ou des mort.es », ont fleuri dans le centre-ville de Poissy, en référence aux violences perpétrées par l'extrême-droite. Celui qui était alors candidat pour le parti présidentiel s'est empressé de rejeter la responsabilité de cet affichage sauvage sur son opposant Christophe Massiaux. « Le candidat de Jean-Luc Mélenchon, qui se dit écologiste, fait dans l'affichage sauvage en plein centre ville de Poissy, a lâché Karl Olive sur ses réseaux sociaux. Mais M. Massiaux, du Front Populaire, va plus loin. Avec ses amis colleurs, il incite à la haine et la violence ». Le tout sans avoir aucune preuve de ce qu'il avançait. Christophe Massiaux, de son côté, a qualifié ces insinuations de « grotesques, mensongères et diffamatoires ». ■

Le bonheur des uns fait-il le bonheur des autres ? Dieynaba Diop fraîchement élue députée, plusieurs adjoints ou conseillers municipaux ont dû être contents pour elle... ainsi que pour eux-mêmes comme l'a sous-entendu un élu muriautin. François Garay ayant confié qu'il ne se représenterait pas pour les élections municipales 2026, une possible guerre de succession pourrait avoir lieu au sein de la Mairie. Sauf qu'en siégeant au Palais Bourbon, l'adjointe chargée des relations internationales, de la coopération décentralisée, de la francophonie et de l'apprentissage des langues ne pourra pas briguer un autre mandat, le cumul députée-édile étant interdit. ■

En réaction au climat politique délétère et à la montée en puissance de l'extrême-droite ces dernières semaines, l'ensemble du territoire français a été le théâtre d'un grand nombre d'agressions, qu'elles soient verbales ou physiques. D'ailleurs, le département des Yvelines n'a pas été épargné par le phénomène : plusieurs habitants de la commune de Chatou ont reçu un tract ouvertement raciste, le 13 juin dernier, titré « Monsieur le maire, stop aux blacks à Chatou ! », dans leur boîte aux lettres ou sur leur pare-brise. Dans cette lettre nauséabonde diffusée en très peu d'exemplaires et de manière extrêmement ciblée, son auteur - qui n'a toujours pas été identifié à l'heure où nous écrivons ces lignes - ne prend même pas la peine de cacher son racisme puant. « Nous n'acceptons pas que Chatou devienne la Seine-Saint-Denis. Nous avons choisi d'habiter à Chatou parce qu'il n'y avait pas de blacks. Depuis deux ans, soudainement, c'est l'invasion avec un défilé permanent de blacks entre la gare RER et les HLM du Haut-Chatou. Ras-le-bol des Africains qui sont toujours dépendants de la France pour pouvoir survivre ». Le maire de la commune, Éric Dumoulin, a déposé une main courante qui s'ajoute aux deux plaintes déjà recueillies par les forces de l'ordre. « J'espère qu'on va pouvoir faire la lumière très rapidement sur cette affaire qui empoisonne la ville, qui est pourtant une ville globalement paisible et républicaine », a réagi l'édile, avant d'ajouter : « on n'a jamais eu ça ». ■

Programme

MARDI 23 JUILLET



Passage de la Flamme Olympique à Mantes-la-Ville

10h • Début des animations

10h55 à 11h45 • Passage de la flamme Olympique

Départ : Mantes-U, Av. de la Grande Halle

Arrivée : Stade Aimé Bergeal, rue Louise Michel

PARC DE LA VALLÉE

12h-14h • Ouverture du village Olympique

Rencontre avec des champions

14h-17h30 • Les Olympiades

Découvrez les 32 disciplines Olympiques en famille

17h30-18h30 • Olympic Breaking Show

18h30-21h30 • Concert

Captain Sparks & Royal Cie

22h • Spectacle son et lumière

«Fiers à cheval»- Cie des Quidams

MANTES-LA-JOLIE

Le doute n'est plus permis : Raphaël Cognet est très proche de l'extrême droite

Il a beau expliquer dans une vidéo que « les extrêmes n'apportent rien de bon pour le pays » et « vouloir lutter contre les divisions dans la ville », ce ne sont que des mots. Dans les faits, le maire de Mantes-la-Jolie a beaucoup moins de scrupules. En grattant le vernis, on s'aperçoit qu'il est associé en affaires avec des membres ou anciens membres de partis ou mouvements liés à l'extrême droite. Rassemblement National (RN), ex-Sens Commun ou Communauté Saint-Martin, une communauté catholique très proche de l'extrême droite. Explications.

■ SALONIC BRAMUDA

Nous avons beau le marteler à chaque publication, sûrs de nos informations, le doute persistait parmi les mantais et au-delà. Aujourd'hui, l'abcès est crevé. Les masques tombent. Nous apportons les preuves factuelles et vérifiables de ce que nous affirmions et personne ne pourra nous les contester. Le maire de Mantes-la-Jolie Raphaël Cognet est bien un homme d'extrême droite. Il vient de créer le cabinet POLITICAE, un organisme qui propose des formations en ligne, des conseils et un accompagnement pour de potentiels candidats aux municipales de 2026 avec comme associé Antoine Valentin, candidat RN défait au deuxième tour des législatives dimanche en Haute-Savoie. Comme

maire de Saint-Joire-en-Faucigny, il avait parrainé Éric Zemmour lors des présidentielles de 2022.

Mais ce n'est pas tout. Dans cette galaxie d'extrême droite de POLITICAE, on retrouve aussi Barthélemy Martin, membre du « Mouvement conservateur » jadis appelé « Sens commun », candidat Rassemblement National candidat malheureux aux législatives dans la 2^{ème} circonscription de Charente. Raphaël Cognet fricote aussi avec Pierre-Augustin Henry, membre de la Communauté Saint-Martin catholique ultraconservatrice et très proche de l'extrême droite.

Pour faire bonne mesure, il s'est aussi attiré les bonnes grâces de

Pierre-Edouard Stérin, milliardaire catholique ultraconservateur très proche de l'extrême droite, en lice pour racheter le magazine *Marianne*. Cet exilé fiscal en Belgique, ne lésine pas sur les moyens pour s'attaquer aux droits des femmes et à l'école publique. Voilà sans doute pourquoi Raphaël Cognet était gêné aux entournures et qu'il a attendu la dernière minute pour exprimer son choix sur le deuxième tour des législatives. À savoir qu'il ne voterait pas pour le candidat RN et ex-maire de Mantes-la-Ville Cyril Nauth. Après tout, les paroles n'engagent que ceux qui y croient.

Pouvait-il faire autrement dans une ville de 45 000 habitants composée pour un bon tiers de franco-marocains et de franco-sénégalais ? Pouvait-il avoir un autre discours alors que plusieurs de ses adjoints et conseillers municipaux Clara Bermann, Reber Kubilay, Irène Leblond, Fatimata Kamara, Jamila El Bellaj, Nuriya Ozadanir, Armando Lopes, Karim Boursali et Ibrahima Diop appelaient à voter pour Benjamin Lucas ? Tout comme Edwige



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

Avec de telles fréquentations, comment va-t-il être accueilli dans le quartier du Val-Fourré, cœur multiethnique de la sous-préfecture yvelinoise ?

Hervieux qui s'opposait elle aussi au vote frontiste ?

Comment Raphaël Cognet va-t-il pouvoir continuer à conduire une majorité fissurée par des divergences aussi profondes ? Comment les élus précédemment cités vont-ils poursuivre leur chemin politique avec un tel maire ? Que pensent ces élus mantais qui ne partagent pas les options politiques de leur maire ? Comment vont-ils apprécier les affirmations de l'associé de Raphaël Cognet qui considère la population dite des quartiers et issue de l'immigration, comme une menace pour la « France de ceux qui travaillent et paient des impôts », une interview donnée par Antoine Valentin

dans le magazine d'extrême droite *Valeurs Actuelles* ?

Avec de telles fréquentations, comment va-t-il être accueilli dans le quartier du Val-Fourré, cœur multiethnique de la sous-préfecture yvelinoise ?

Cet institut POLITICAE n'est que le premier élément de l'iceberg Cognet. Nous reviendrons très prochainement sur la galaxie entrepreneuriale du maire de Mantes-la-Jolie sachant que grâce à ses mandats électoraux, il percevait déjà 7 684 euros nets mensuels (5 300 euros comme maire et 2 384 euros comme vice-président de la Communauté urbaine GPSEO). ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Pendant vos vacances, pensez à faire surveiller votre maison

Les communes d'Orgeval et d'Aubergenville, entre autres, ont renouvelé leur dispositif « Opération tranquillité vacances » en cette période estivale, qui permet à votre domicile de recevoir la visite de patrouilles de police en votre absence.

Vous partez bientôt en vacances, et vous angoissez à l'idée de retrouver votre maison cam-

briolée ? Les communes d'Aubergenville, d'Orgeval, de Morainvilliers et des Alluets-le-Roi

participent à l'Opération tranquillité vacances en cette période estivale, permettant aux habitants d'assurer la surveillance de leur domicile en leur absence, grâce à des patrouilles de police. Vous serez alors prévenu en cas de tentative d'effraction.

Pour les Aubergenvilloises et Aubergenvillois, il faut s'inscrire deux jours avant le départ en remplissant le formulaire disponible sur le site de la Ville (aubergenville.fr) puis en l'envoyant à police@aubergenville.fr. Si vous êtes habitant d'Orgeval, de Morainvilliers et des Alluets-le-Roi, vous êtes invités, au moins 72 h avant votre départ, à remplir le formulaire accessible sur ville-orgeval.fr, et de le transmettre avec une copie de votre pièce d'identité et une copie d'un justificatif de domicile à l'adresse police@aubergenville.fr. Vous avez également la possibilité de vous rendre directement au poste de Police municipale ou à la brigade de Gendarmerie munis de ces documents. ■



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

Vous serez alors prévenu en cas de tentative d'effraction.

MANTES-LA-JOLIE

Mantes ne ment pas

Il paraît que le ravi de la crèche n'est plus du tout ravi au vu des résultats électoraux de dimanche dernier à Mantes-la-Jolie qui le placent sur un siège éjectable, mais surtout potentiellement éjecté avant même l'échéance de 2026 ! En effet les grandes manœuvres ont commencé dès l'entre-deux tours et vont sans doute s'accélérer.

Dans le rôle de la traîtresse en chef, rôle qui lui va à ravir quand on connaît son histoire, sa première adjointe. Voyant les tergiversations à s'engager de Cognet, bien compréhensibles au vu des informations sur ses liens professionnels et affectifs avec l'extrême-droite, elle a entrepris de le conforter dans son choix de ne pas choisir lors d'une interminable réunion de groupe mercredi dernier, pour mieux le court-circuiter le lendemain en publiant un émouvant post de soutien au député Lucas après avoir pris soin de l'appeler auparavant... Probablement pour préparer un ralliement ou un soutien. Elle a ainsi grillé la politesse de

ceux qui voulaient s'engager dans la mobilisation anti-RN pour tirer la couverture à elle, mais surtout elle a ainsi permis de compter tous ceux qui n'acceptaient pas le ni-ni du Prince des Martrains et qui, opposés au groupe pro-RN emmenés par les Évangéliques de la bande, ont publié leur position et se sont retrouvés majoritaires !!!

C'est vrai que toutes ces manœuvres obscures n'éclairaient pas le débat. Pour se résumer : environ un tiers de la liste penche RN tandis que les deux tiers préfèrent le Nouveau Front Populaire et que tous ont été consternés par la vidéo de Tartuffe 1^{er} qui s'est trouvé contraint de parler pour ne rien dire, ce qu'il fait toujours avec beaucoup de talent, mais là ça n'était pas le cas. La tête dans les épaules, le sourire rougeaud d'un soir de festivité dans son bar préféré, il faisait pitié à voir, dépassé par les événements. Pour la seconde fois en deux ans il se retrouve minoritaire dans sa propre équipe... Est-ce que le problème finalement ça n'est pas lui ? ■



Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- Sols industriels
- construction et entretien des routes
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Equipements urbains
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

Dans la nuit du 8 mai, les sapeurs-pompier des Yvelines doivent intervenir au niveau de la route de la Chartre à Juziers pour un feu de poubelle qui s'est développé autour sur la végétation. Lorsqu'ils viennent à bout des flammes, les soldats du feu découvrent le corps d'un chien. La puce électronique prélevée sur les restes de l'animal permet d'identifier son nom, Tango, un chien âgé de 4 ans, ainsi que sa propriétaire. Lorsque cette Gargenvilloise de 51 ans se pointe à la SPA de Gennevilliers, l'employée est surprise par son total détachement à l'annonce de la mort de son toutou.

Suite à ce signalement, la Police décide d'enquêter et la convoque librement le 13 mai 2024, la cinquantenaire évoque alors comme hypothèse la vengeance de son ex-concubin qui était interdit de paraître sur le territoire des Yvelines. Celui-ci est cependant rapidement mis hors de

GARGENVILLE Empoisonné puis brûlé, la douloureuse fin de vie du chien Tango

En mai dernier, le corps calciné d'un chien a été retrouvé au niveau de Juziers après une intervention sur un feu de poubelle. La propriétaire, assistée de sa fille et son gendre, a été reconnue coupable de cet acte de cruauté et condamnée à 6 mois de prison.



Le chien est le meilleur ami de l'homme mais la réciproque n'est pas toujours vraie.

cause. Dans le même temps, une plainte est déposée par l'association animaliste « Stéphane Lamart ».

Les investigations des enquêteurs se poursuivent et ils retournent sur les lieux de l'incendie. Ils tombent alors sur un tas d'immondices provenant de produits cosmétiques, mais aussi une plaquette de ZOLPIDEM (médicament utilisé contre les insomnies). Le 3 juillet 2024 à 11h, la Gargenvilloise est à nouveau convoquée mais cette fois-ci pour une garde à vue. Durant son audition, la mise en cause avoue spontanément

avoir donné des somnifères à son chien dans le but de le tuer. De plus, elle précise avoir été aidée par sa fille et son gendre, les deux confirmant ses dires.

La tueuse tente de justifier son geste en expliquant que Tango devenait agressif et qu'elle n'avait pas les moyens de réaliser une évaluation comportementale. Déférée par la suite au tribunal judiciaire de Versailles, elle a écopé d'une peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis, assortie d'une interdiction de détenir un chien. ■

MANTES-LA-VILLE Malgré un tir de pistolet à la tête, un jeune de 16 ans s'en sort indemne

Dans la nuit du 3 au 4 juillet, un adolescent de 16 ans a essuyé un tir de pistolet à la tête. Celui-ci a été attaqué par deux inconnus activement recherchés par la police criminelle.

La guerre des gangs continue de faire rage entre le quartier du Domaine et celui des Merisiers de Mantes-la-Ville. Comme le rapporte *Le Parisien*, un jeune de 16 ans s'est fait attaquer route de Houdan par deux individus qui sortaient d'une voiture le 4 juillet aux alentours de minuit. Celui-ci a essuyé plusieurs coups de feu de pistolet calibre 6.35 tirés vers lui et dont une balle a touché son crâne. Cela lui provoquant une plaie située à l'arrière de la tête de sept centimètres de longueur et d'un centimètre de profondeur.

Comme le rapporte le site internet du journal d'informations régionales, le blessé a été conduit à l'hôpital François Quesnay de Mantes-la-Jolie et ses jours ne sont pas en danger. Celui-ci n'a pas voulu indiquer aux forces de l'ordre venues l'interroger qui étaient ses potentiels agresseurs. Toutefois, les témoins présents durant cet événement assurent que l'adolescent agressé est « quelqu'un de sérieux, ne participant pas aux embrouilles du quartier ». Le parquet de Versailles a ouvert une enquête pour tentative d'assassinat. ■



Curieuse façon d'avoir du plomb dans la tête...

RENAULT RAFALE E-TECH FULL HYBRID 200 CH



jusqu'à 1100 km d'autonomie*
disponible prochainement en motorisation
E-Tech 4x4 300 ch hybride rechargeable

*avec un plein d'essence** pour la motorisation e-tech full hybrid 200 ch. consommations mixtes min/max (l/100 km)**: 4,7/5. émissions CO₂ min/max (g/km)**: 105/113.
**selon norme WLTP. © a. doroszewicz
Renault recommande Castrol

renault.fr

pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde



SPORT

■ MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

L'OFC Les Mureaux et le Paris FC s'allient pour trouver la nouvelle pépite du football féminin

Le 2 juillet, l'OFC Les Mureaux et le Paris FC ont signé un partenariat pour leurs sections féminines. Un deal gagnant-gagnant car l'un désire densifier son maillage local tandis que l'autre souhaite développer sa structure existante. Les deux équipes nourrissent des ambitions fortes.

■ AURELIEN BAYARD



Après la signature du partenariat entre les sections féminines de l'OFC les Mureaux et le PFC, le traditionnel échange de maillots entre les présidents.

sont prévus, une amélioration des détections, ainsi que permettre aux jeunes filles muriautines de s'imaginer faire carrière en Arkema Première Ligue (la première division féminine, Ndlr). Pour nourrir ce rêve, la présidente de la section féminine du PFC, Marie-Christine Terroni, insiste donc sur la présence de onze joueuses inter-

nationales françaises dans les différentes catégories jeune et sur la future ouverture du centre de formation en octobre : « Quand elles ont une passion, elles doivent poursuivre vers de meilleurs lieux pour atteindre les sommets. »

Par ailleurs, la signature de cet accord est également une véritable

reconnaissance du travail accompli du côté de l'OFCM. Bien que récente – elle a été créée il y a de cela quatre ans – la section féminine est en forte expansion. Au départ, il n'y avait que 18 joueuses, puis David Mendy est arrivé. Celui-ci a commencé en prêtant main forte à l'éducatrice responsable de la section, puis, quand celle-ci est partie, il a accepté de reprendre les rênes. « Comme je connaissais pas mal de monde grâce à mon travail d'animateur socioculturel, j'ai prospecté dans les écoles, les quartiers... » se remémore-t-il. Une stratégie qui a porté ses fruits puisqu'il y a désormais plus de 200 licenciées.

Elles se répartissent des U6 jusqu'au U18 – essentiellement sur du foot à 8 – mais la saison prochaine cette dernière catégorie ainsi que les seniors (nouvellement créés) passeront en foot à 11. De plus, le club a été récompensé cette année par le district des Yvelines qui lui a décerné le niveau argent du label des écoles féminines de football. Le vice-président de l'OFCM, Frédéric Leclerc, ne cache pas ses ambitions, « nous voulons devenir une vraie structure performante » martèle-t-il. « Nous cherchons des joueuses, même en Normandie, en proposant un projet éducatif » précise David. Et qui sait, peut-être que la future Louna Ribadeira (internationale française, 1 sélection) sera originaire des Mureaux. ■

RAME

Traversée du Pacifique : Léna Kurviel bien placée

L'Orgevalaise et sa coéquipière Liz Wardley sont premières dans la catégorie « course en équipes » et la catégorie « femmes » de la World Toughest Row.

Le 8 juin, Léna Kurviel et Liz Wardley se lançaient un défi de taille : une traversée du Pacifique à la rame, considérée comme la plus difficile du monde dans le milieu, comme son nom l'indique. Un mois après leur départ, la Ville d'Orgeval, où habite la jeune rameuse de 17 ans, a donné quelques nouvelles de leur périple.

« Actuellement Léna et sa coéquipière Liz Wardley sont premières dans la catégorie « course en équipes » et la catégorie « femmes », précise la municipalité. Elles se placent deuxième dans la catégorie « tous bateaux ». Jour après jour, Léna découvre les difficultés d'une course dans l'Océan Pacifique : le mal de mer, le manque de sommeil, les OFNI (objets flottants non identifiés)... mais se réjouit de pouvoir gagner en expérience aux côtés de sa coéquipière ».

Les deux rameuses devraient rallier Hawaï d'ici une semaine. Si vous souhaitez soutenir le financement de leur projet caritatif, une cagnotte en ligne est accessible sur url.me/n9bRX. ■

TIR A L'ARC

Le stand de tir à l'arc du COSEC Pablo-Néruda modernisé

Le 2 juillet 2024, le nouveau pas de tir modernisé et accessible aux sportifs handisports a été inauguré au COSEC Pablo-Néruda. Il permettra aux athlètes à mobilité réduite de l'utiliser.

Christophe Giraud, archer handisport, membre de la Compagnie d'Arc Les Mureaux, et 7

fois champions de France de Tir à l'Arc handisport pouvait avoir le sourire aux lèvres. En effet, la

Mairie a inauguré officiellement le 2 juillet son nouveau pas de tir à l'arc qui se trouve au COSEC Pablo-Néruda. Modernisé, celui-ci va permettre des entraînements lorsqu'il fait nuit mais surtout une accessibilité pour les fauteuils roulants.

Pour cette inauguration, le Maire François Garay était accompagné de Georges Neveu, président de la Compagnie d'Arc Les Mureaux, ainsi que de nombreux élus comme Papa Waly Danfakha, 3^e adjoint au maire chargé de la démocratie « implicitive » et Damien Vignier, 5^e adjoint au maire chargé des sports et de la santé.

Cet ouvrage a coûté aux alentours de 80 000 Euros dont 80 % a été subventionné grâce à deux subventions : celle de l'Agence Nationale du Sport et celle du conseil départemental des Yvelines, notamment dans le cadre du rayonnement des jeux Olympiques de Paris 2024. ■

PADDLE

12 kilomètres sur l'eau avec la Mad Jacques Terres de Seine

Du 31 août au 1^{er} septembre aura lieu la première aventure Mad Jacques Paddle, qui va rassembler de nombreux paddler au départ du Club de Canoë kayak de Mantes-la-Jolie jusqu'à Port Iton.

Deux jours pour descendre la Seine en paddle, ponctués de concerts, animations et baignades plus ou moins volontaires : c'est le programme de la première Mad Jacques Terres de Seine, qui se déroulera les 31 août et 1^{er} septembre le long du fleuve francilien.

Le départ sera donné depuis l'île de Limay, plus précisément au club de canoë-kayak de Mantes-la-Jolie, entre 9h et 11h. Les 12 kilomètres parcourus pendant la journée seront alors ponctués de checkpoints avec des animations et des défis comme une fanfare nautique et une pyramide humaine sur l'eau, et au fil de

l'eau, du paysage bucolique à foison, entre champs, vieux pont en pierre et lisières.

L'arrivée se fera au Port de l'Iton, dans l'après-midi de samedi, sur un immense plan d'eau qui jouxte le fleuve. Un village sera alors dressé pour 24h attend tous les participants avec une multitude d'animations : olympiades, loto géant, dj set, fanfare, yoga, dégustation de produits locaux, ou encore marché de producteurs. L'événement prendra alors fin le dimanche à 17h. De quoi allier effort et réconfort ! Pour réserver, cela se passe sur www.madjacques.fr/les-courses/paddle-terres-de-seine. ■



Le stand de tir à l'arc du COSEC Pablo-Néruda est désormais accessible aux archers à mobilité réduite.

VILLE DES MUREAUX



JEAN LEFEBVRE

TRAVAILLE POUR VOUS

I L E - D E - F R A N C E



Aménager

Aménager des routes plus durables,
rendre les villes plus attrayantes,
participer au développement économique.

Forte d'une solide expérience auprès des promoteurs, de l'industrie, de la grande distribution et des sociétés de transport et logistique, l'Entreprise Jean Lefebvre est le partenaire de la réalisation des projets privés.

Nous accompagnons les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre, de l'aide à la conception jusqu'à la réalisation, pour des opérations de création, extension ou rénovation des voiries, réseaux, assainissements et parkings extérieurs.

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.



AGENCE YVELINES

113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex

Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61

travauxlesmureaux@ejl.fr

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

ACHERES Le Sax dévoile sa saison 2024/2025

La salle de concert achéroise organisait, le jeudi 27 juin dernier, une soirée spéciale pour présenter sa nouvelle saison. Tour d'horizon des dates à ne pas rater à partir du mois de septembre.

■ MAXIME MOERLAND



Pour retrouver l'intégralité de la programmation du Sax, rendez-vous sur lesax-acheres78.fr.

Les équipes du Sax, à Achères, ont choisi Sainte Nicole et son synthé pour une soirée pas comme les autres, le 27 juin dernier. C'est à l'issue de son concert qu'a été présentée la saison 2024/2025 de la salle achéroise, qui débutera avec un spectacle qui traversera les genres, le samedi 7 septembre prochain. Avec « *Évidences inconnues* », la compagnie Rode Boom mélange le théâtre, la musique et le mentalisme (oui oui) pour donner vie à une performance artistique singulière.

Les concerts reprendront ensuite leurs droits : on aura droit à du rap avec la venue de Simony, ou les soirées « *Groove On party* » et « *Kickages sessions* », à de la chanson française avec Maëlle, Les vitrines découvertes, Yves Jamait ou Noé Preszow, et même du rock grâce à Komodrag & the Mounodor.

Les spectacles musicaux seront également légion. L'Abécédaire de Boris Vian et Lucienne Vernay passera par Achères le 7 décembre, avant les Youpi sessions d'Oldelaf

le 18 du même mois ainsi que le 14 mars, sans oublier le spectacle pour enfants « *Le grand huit* » de la compagnie Tartine Reverdy. Pour des soirées alliant musique et convivialité, on notera le Karaoké live de Why note qui vous permettra de chanter dans les conditions d'un vrai concert, ou le jeu musical en live Jules box, qui revient pour une deuxième édition.

Plus tard dans l'année le 13 mai, une autre proposition originale a attiré notre attention. La compa-

gnie La Balbutie proposera, avec « *Elles ont marché sur la lune* », une fiction sonore sous casque. Sur scène, trois interprètes - comédienne et musiciennes - donnent voix à Nancy, jeune fille de 12 ans passionnée par les chiffres et les équations, et façonnent en temps réel une fiction sonore que les spectateurs écoutent via des casques. Une expérience à vivre les 13 et 14 mai. Pour retrouver l'intégralité de la programmation du Sax, rendez-vous sur lesax-acheres78.fr. ■

du festival d'Avignon : le *Grand orchestre de poche*, une comédie de la compagnie Gorgomar.

Parmi les moments forts de l'année à venir, on notera la venue de Gérard Lanvin dans le cadre du festival « *Blues sur Seine* » le 21 novembre, celle de l'humoriste Olivier de Benoist le 8 décembre, ou de Cali le 25 janvier. Le 28 mars sera proposée la pièce de Théâtre Courgette, récompensée aux Molières, avant un concert jeune public de Thomas Pitiot, « *La reine des patates* ». C'est finalement Bernard Mabille qui clôturera la saison, avec son nouveau spectacle « *Loin des cons* ».

Pour réserver vos places ou pour quelconque renseignement, cela se passe par téléphone au 01 34 01 11 73, ou sur andresy.notre-billetterie.com. Les billets peuvent être achetés en ligne jusqu'au jeudi 21 h avant le spectacle du vendredi, ou sur place jusqu'au jour-même, selon les places disponibles. ■

ANDRESY Olivier de Benoist, Cali, Gérard Lanvin... Du beau monde à l'espace Julien Green

La salle de spectacle achéroise a présenté sa prochaine saison culturelle qui, à partir du 20 septembre, fera la part belle à l'humour, à la musique, au théâtre et à la danse.

Tous les genres, pour tous les âges : telle est la philosophie des équipes de l'espace Julien Green d'Andrésy, pour la saison culturelle

2024/2025. Celle-ci a été dévoilée la semaine dernière, et démarrera le 20 septembre prochain avec une découverte venue tout droit



Pour réserver vos places ou pour quelconque renseignement, cela se passe par téléphone au 01 34 01 11 73, ou sur andresy.notre-billetterie.com.

VERNEUIL-SUR-SEINE Le théâtre s'invite à l'île de loisirs

Pour sa 8^e édition, le Festival « *L'Île-de-France fête le théâtre* » revient dans 4 îles de loisirs franciliennes... dont l'île de loisir Val de Seine, à Verneuil-sur-Seine, du 24 au 29 août prochains. Au programme, des spectacles et des ateliers, mais aussi de la musique, du cirque, de la danse hip-hop et

des initiations à la prise de son. L'événement, gratuit sur réservation, passera également par Créteil (Val de Marne), Draveil (Essonne) et Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Pour s'inscrire, cela se passe sur www.eventbrite.fr/o/lile-de-france-fete-le-theatre-val-de-seine-83351010263. ■



Au programme, des spectacles et des ateliers, mais aussi de la musique, du cirque, de la danse hip-hop et des initiations à la prise de son.

VERNOUILLET Exposez vos œuvres au Salon des artistes locaux

Vous cherchez un endroit pour exposer vos œuvres ? Ça tombe bien, le *Salon des artistes locaux* est de retour à Vernouillet, du samedi 21 au dimanche 29 septembre en salle Florentine-Enault. Les inscriptions viennent tout juste d'ouvrir, et fermeront le 31 juillet. Pour en faire partie, il vous suffit de remplir le bulletin d'inscrip-

tion (disponible à l'adresse urlz.fr/qtYj), et le renvoyer complété à culture@mairie-vernouillet.fr, ou le déposer à l'accueil de la mairie ou à la bibliothèque pendant les horaires d'ouverture. Les seules conditions pour participer : être un artiste Vernolitaïn, ou adhérent des associations d'arts plastiques Vernolitaïnes. ■

LIMAY Les Hautes Meunières accueillent 4 semaines de festivités

À partir de ce lundi 15 juillet et jusqu'au samedi 10 août, c'est le retour de *Limay Plage* et son lot de divertissements gratuits en plein air, à l'espace des Hautes Meunières. Parmi les activités proposées, on retrouve des jeux d'eau, du beach-volley, de la salsa, ou encore

des séances de cinéma en plein air, et des activités pédagogiques en anglais. De quoi passer du bon temps en famille en cette période estivale. Le programme est à retrouver dans son intégralité sur le site de la municipalité, à l'adresse ville-limay.fr. ■

MANTES-LA-VILLE Guinguette, jeux et activités ludiques au Parc de la vallée

Les Limayens ont « *Limay plage* », les Mantevillois, eux, ont « *Lété des jeux* » ! Depuis le 6 juillet et jusqu'au 3 août, le Parc de la vallée de Mantes-la-Ville accueille de nombreuses activités inter-générationnelles. Ce samedi 13 juillet, par exemple, on y retrouvera de l'Urban tennis, des ateliers de danse afri-

caine et même une représentation de théâtre le soir. La semaine prochaine, place aux structures gonflables, aux ateliers de street-art et de hip-hop, et même à une guinguette le samedi 20 juillet de 16h à 20h. Pour connaître le détail des animations proposées, rendez-vous sur lanetslaville.fr. ■

REPORTAGE

Succès de l'opération « Cancer & Peau » : Le Mélanome sous surveillance

H4D, en partenariat avec le département des Yvelines et France Asso Cancer et Peau, met en place une campagne de sensibilisation et de levée de doute du mélanome grâce à des solutions innovantes. Le bus santé marquait son dernier arrêt à Bréval le jeudi 27 juin.



Tous les rendez-vous sur les différentes dates avaient été pris d'assaut. L'opération de sensibilisation a donc été une réussite pour les différents acteurs.

80 000 cancers de la peau sont diagnostiqués chaque année en France, dont 80 % liés à une exposition excessive au soleil selon Santé Publique France. H4D, entreprise française innovante, agit pour faciliter l'accès aux soins au plus grand nombre et a donc organisé les 7, 11 et 27 juin, dans le cadre de son opération « Cancer & Peau », des journées de sensibilisation à bord du Bus Santé.

L'intelligence artificielle d'H4D était inaugurée ; un outil inédit pour pré-diagnostiquer le mélanome de la peau. Grâce à une comparaison d'images et après la capture de la zone étudiée, le logiciel confirmera ou non la suspicion de la lésion. « Aujourd'hui, il y a une base de 56 000 clichés environ, l'IA analyse en permanence en regardant le diamètre, l'aspect, la couleur et la forme » nous détaille

Renaud Lemire, patient témoin de l'association France Asso Cancer et Peau.

« Les performances de détection du mélanome atteignent une sensibilité de 95 % » précise Marie Cook, responsable marketing chez H4D. Il est alors important de sensibiliser le public à la question et d'agir rapidement car « le premier symptôme est un grain de beauté » alerte Renaud. Un grain de beauté qui porte assez mal son nom. Si un doute émerge, les consignes sont simples : il faut « vérifier et regarder son aspect, sa couleur, ses bords [...] le signe d'alerte est un gonflement, il faut tout de suite aller voir son médecin généraliste, qui ensuite orientera vers une consultation en dermatologie » nous explique Renaud.

Tous les rendez-vous sur les différentes dates avaient été pris d'assaut. L'opération de sensibilisation a donc été une réussite pour les différents acteurs. ■

Retrouvez toute l'actualité des Yvelines sur LFM 95.5 et sur lfm-radio.com.

INTERVIEW

Deux anciens ministres pour une circonscription

C'est reparti pour un tour, la deuxième campagne de ces législatives 2024 prend fin le 7 juillet. LFM a reçu pour l'occasion plusieurs candidats du 2^e tour.

Encore cette semaine, la radio a mis en avant les candidats, chacun leur tour ils avaient 30 minutes pour vous convaincre de voter pour eux. Zoom sur l'une des nombreuses triangulaires des Yvelines, on part dans la 7^e circonscription. Une circonscription particulière parce que s'y opposent, Babette de Rozières et deux anciens ministres issus du gouvernement Macron.

La première Nadia Hai, ancienne députée et de nouveau candidate pour le parti présidentiel Ensemble, était avec nous mercredi 3 juillet. Avec elle plusieurs sujets ont été abordés et notamment sa position face à un duel qui oppo-

serait le Rassemblement National et la France Insoumise. Le lendemain, c'est d'Aurélien Rousseau que nous avons reçu. Le candidat se présente lui, sous la bannière du Nouveau Front Populaire. Il est revenu sur la raison de sa démission, un désaccord avec la loi Immigration du gouvernement et son choix de cette investiture à gauche. Vendredi 5 juillet, nous sommes sortis de cette circonscription pour se rendre dans la 8^e avec l'intervention du député sortant Benjamin Lucas qui est opposé à Cyril Nauth. ■

Toutes les interviews des candidats ayant répondu présents sont disponibles sur le site lfm-radio.com.



Dans la 7^{ème} circonscription, deux anciens ministres issus du gouvernement Macron s'opposaient.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

			7	8	4				1
3	7			9					
	9				6	2			5
4						1	6		
				8			3		
6	7	2	1	5	4				9
	1	3						5	
7	5	9	2					1	4
		6			1				3

SUDOKU : niveau difficile

7	6			4		9	8		
	9			7		5		4	
6		1		4	7	9			
9	2					6	4		
			4		2		1	9	
	7	9			5	4	6		
1		2			9				

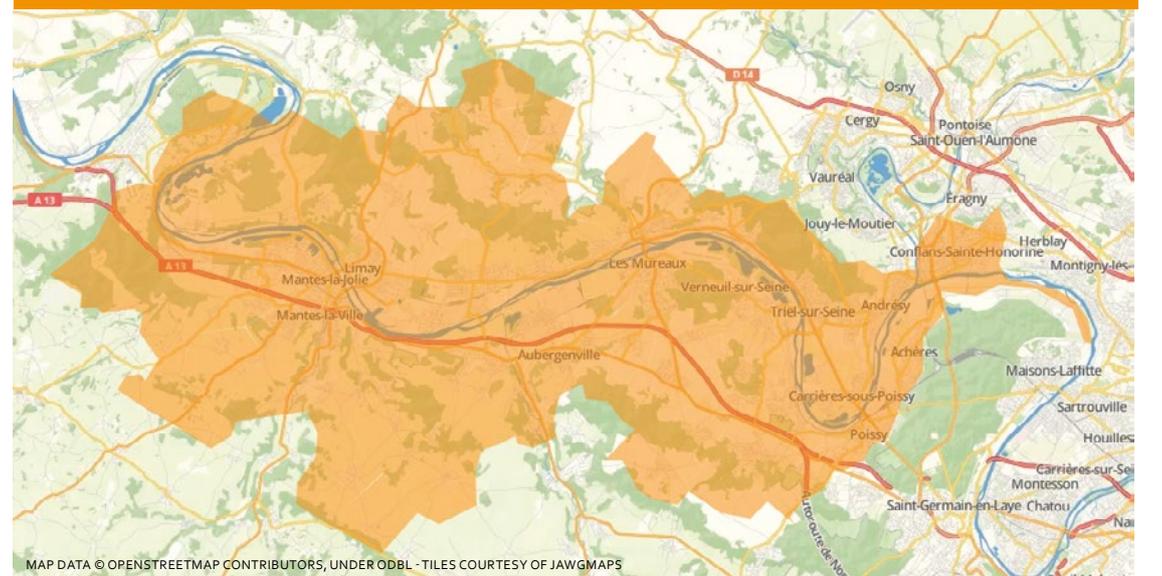
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°397 du 3 juillet 2024 :

5	6	3	4	7	2	1	9	8
1	7	8	3	9	5	4	2	6
2	4	9	1	8	6	7	3	5
9	8	1	6	2	7	5	4	3
3	5	4	9	1	8	6	7	2
7	2	6	5	4	3	8	1	9
8	9	2	7	6	4	3	5	1
4	1	5	8	3	9	2	6	7
6	3	7	2	5	1	9	8	4

4	9	5	3	8	1	7	6	2
7	2	8	6	5	9	4	1	3
3	1	6	2	4	7	8	9	5
5	3	1	7	9	2	6	4	8
6	8	4	1	3	5	2	7	9
2	7	9	8	6	4	5	3	1
9	6	7	5	1	8	3	2	4
8	4	3	9	2	6	1	5	7
1	5	2	4	7	3	9	8	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 7-2024 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

LE VILLAGE

GPS'OLYMPIQUE

du 8 avril au 27 juillet



35 ÉTAPES SUR LE TERRITOIRE



Initiez-vous

aux disciplines de l'athlétisme
à partir de 6 ans

PROGRAMME
COMPLET



SAUT
À LA PERCHE



ATELIER
VITESSE



HAIES SAUT
EN LONGUEUR



LANCER
DE PRÉCISION



PARCOURS
HANDISPORT